

Dans les Ardennes, les matériaux de construction sont aussi variés que les paysages.

On bâtit avec les matériaux locaux.

On bâtissait en général avec la matière première que l'on trouvait sous ses pieds, ce qui se traduisait par une multitude de carrières locales et **une grande variété de pierres de différentes natures** utilisées en parement et/ou en pierre de taille :

Pierre	Parement	Pierre de taille
Pierre de Givet	X	X
Dom le Mesnil et autres calcaires ardennais	X	X
Craie	X	X
Grès	X	
Schiste	X	
Gaize	X	



Carrière de pierre



éclaté

broché

griffé

Aspects de taille et outils utilisés

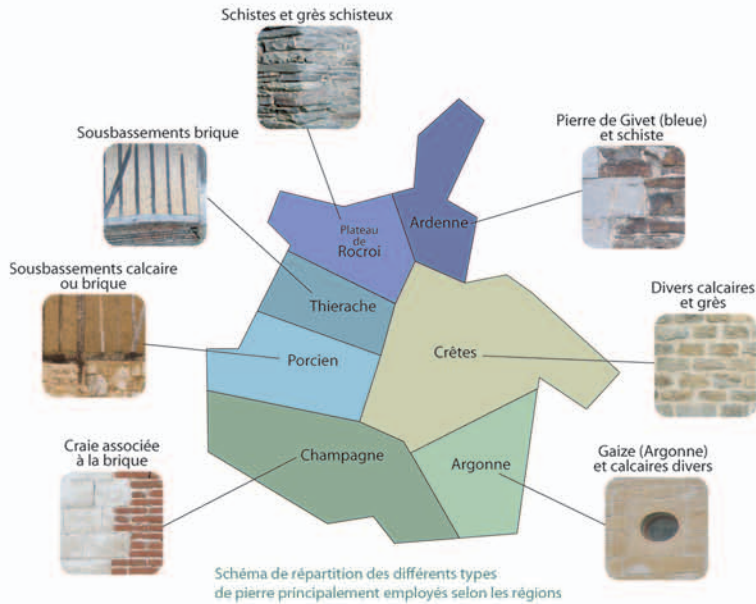


Schéma de répartition des différents types de pierre principalement employés selon les régions

Les pierres ardennaises ne sont plus exploitées, à l'exception de quelques carrières de grès. En restauration, **les pierres de substitution doivent s'apparenter aux pierres locales** (nature, couleur, grain, dureté, moulures et aspect de finition).

Utilisez :

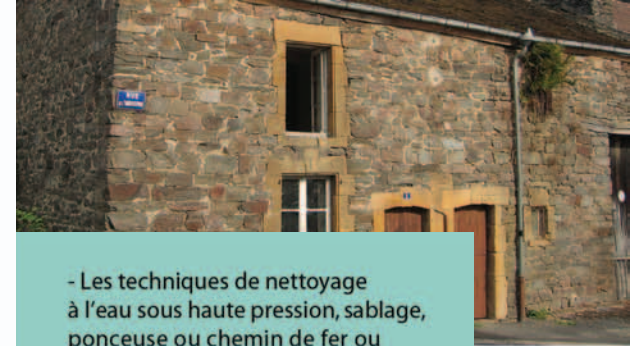
- la pierre de Jaumont pour remplacer la pierre de Dom,
- la Savonnière et la Brouvilliers (entre autres) pour les autres calcaires ardennais
- la pierre du Hainaut ou le marbre noir des Pyrénées (avec veinage blanc) pour la pierre de Givet
- Charentenay ou Migné pour remplacer la Craie



cisé-broché

dressé au taillant

cisé-bouchardé



- Les techniques de nettoyage à l'eau sous haute pression, sablage, ponceuse ou chemin de fer ou brosse métallique sont à proscrire. **Elles détruisent la couche naturelle protectrice de la pierre** (le calcin) et favorisent la dégradation rapide du parement.

- Préférez le nettoyage par pulvérisation d'eau claire **à basse pression (<3 bars)** et le brossage à la brosse douce (chiendent, nylon).



- **Les ragréages, à réaliser au mortier de chaux hydraulique naturelle** pure et teinté dans la masse de la couleur de la pierre. Lorsque les lacunes sont importantes, les ragréages **doivent être armés** de cuivre, de laiton ou d'inox afin d'éviter leur éclatement.

- Dans ce dernier cas privilégiez **les greffes, qui doivent être réalisées avec la même pierre ou à défaut avec une pierre de substitution** présentant les caractéristiques de la pierre en place (nature, couleur, dureté, grain). Les goujons doivent être en cuivre, en laiton ou en inox.

